



Cluses, le 24/06/2010

A l'attention des services qualité et environnement

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous faisons suite à notre courrier du 15 mars 2010.

La mise à jour officielle sur le site de l'Agence européenne des produits chimiques a eu lieu le 18 juin 2010.

La liste des substances candidates à l'autorisation a donc augmentée de 8 nouvelles substances (trichloroéthylène, tétraborate de disodium anhydre, acide borique, heptaoxyde de tétrabore et de disodium hydrate, dichromate de potassium, dichromate d'ammonium, chromate de potassium et chromate de sodium) et comporte donc maintenant 38 substances.

Cela signifie que, pour tous les articles que notre entreprise fournit après cette date, nous devons indiquer systématiquement s'ils contiennent, à plus de 0,1% en poids, l'une de ces huit substances, et bien entendu continuer à fournir cette information pour les 30 autres substances qui étaient déjà mentionnées dans la liste avant cette date.

Vous pouvez consulter la nouvelle liste candidate sur le site REACH :

http://echa.europa.eu/chem_data/authorisation_process/candidate_list_table_en.asp

En date du 23-06-2010, nous avons entamé les démarches nécessaires auprès de nos fournisseurs, afin de connaître au plus tôt ces informations.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements,

Veillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos meilleures salutations.

Mr LASSALVY Benoit

Responsable méthode/technique

' 04 50 98 63 81

Email : techniquecluses@cauxsa.com

Mme DEBORNES Doriane

Responsable Qualité

' 04 50 98 63 38 6 04 50 98 64 17

Email : qualite@cauxsa.com